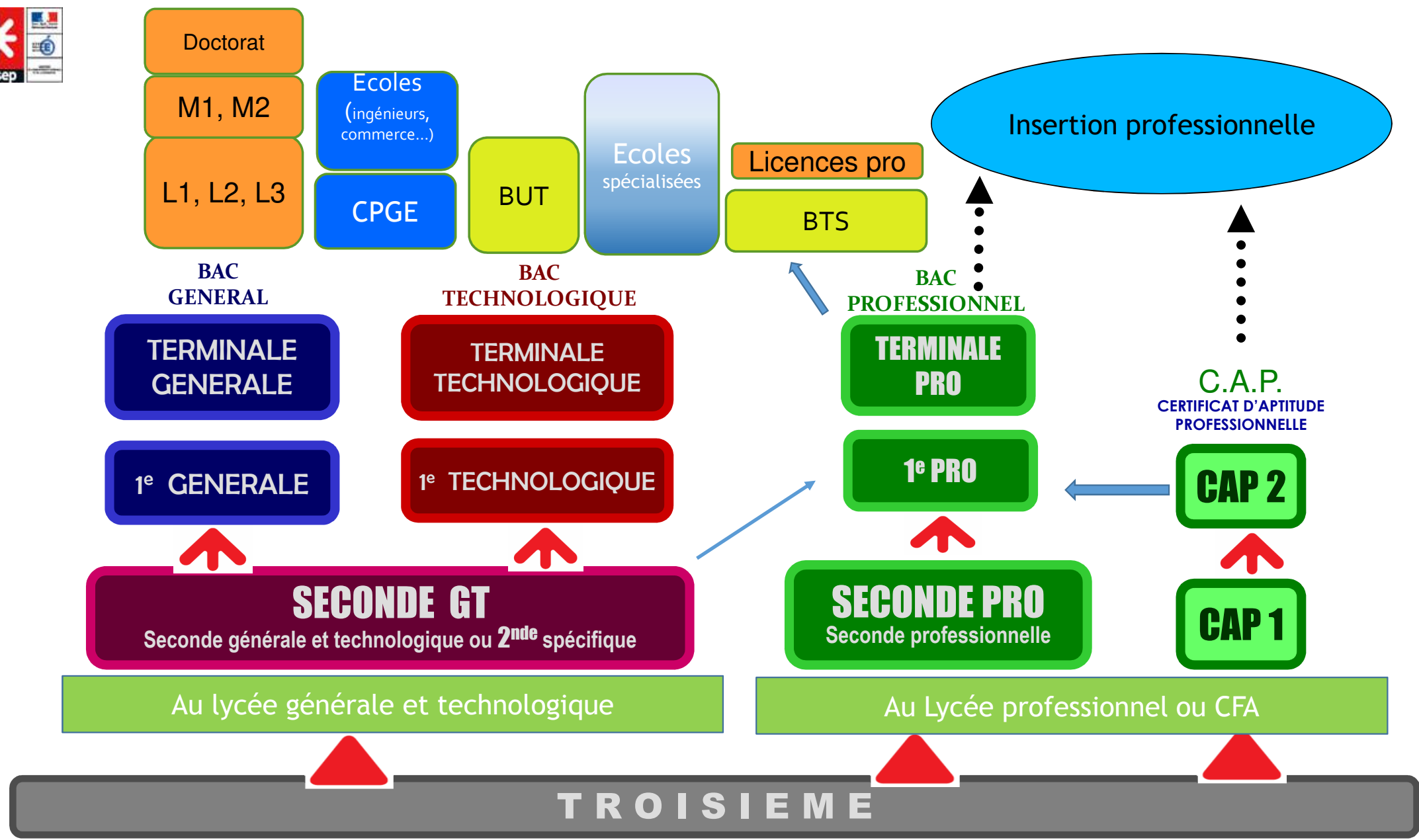


Les poursuites d'études après la classe de 3^{ème}

**Collège Julie-Victoire Daubié
janvier 2021**



La voie Professionnelle



Choisir la voie professionnelle c'est ...

choisir

1 domaine professionnel

ou 1 métier

préparer

Un diplôme, CAP/Bac pro

et s'assurer

une qualification professionnelle

La Voie Professionnelle : 2 diplômes après la 3ème

Bac pro en 3 ans

Enseignement professionnel 15 h

Enseignements généraux 12h

Français, Hist-géo, Maths, LV1,
Arts Appliqués, EPS

LV2 ou physique-chimie selon les domaines

Consolidation

Accompagnement personnalisé 3h

**18 à 22
semaines
sur les trois ans**

**Périodes de formation
en milieu professionnel**

CAP en 2 ans:

Enseignement professionnel 19h

Enseignements généraux 8h30

Français, Hist-géo, Maths, LV1,
Arts Appliqués, EPS

Consolidation

Accompagnement personnalisé 3h

**12 à 14
semaines
sur les deux ans**

**Pour se préparer à l'insertion professionnelle
ou poursuivre ses études**

La Voie Professionnelle : de nouvelles manières d'apprendre

- Des cours en petits groupes et un accompagnement dans les apprentissages et dans l'orientation
- De nouvelles manières d'apprendre, plus concrètes et tournées vers le monde professionnel:
 - Chaque année, des **périodes de formation en milieu professionnel**.
 - Des **enseignements professionnels**, au lycée, prenant appui sur des plateaux techniques ou des espaces professionnels adaptés au métier visé.
 - La **co-intervention** : Les professeurs d'enseignements généraux (français, mathématiques) et les professeurs d'enseignement professionnel assurent des cours ensemble pour vous permettre de **tragner** directement en lien avec le métier.
 - Le **chef-d'œuvre** : Tout au long de l'année, les élèves réalisent un projet, individuel ou collectif, qui met en œuvre les savoirs et les gestes du métier qu'ils ont acquis. Il est présenté devant un jury en fin de terminale.
- Une préparation à la sortie du lycée, vers l'insertion professionnelle ou la poursuite d'études

La Voie Professionnelle : une orientation plus progressive avec les **secondes pro organisées par familles de métiers**

- Pendant l'année de seconde au lycée, l'élève va acquérir les savoir-faire communs à tous les métiers d'un même secteur
- En fin de seconde, l'élève connaîtra mieux chaque métier et pourra choisir sa spécialité de baccalauréat
- S'il choisit une spécialité qui n'est pas enseignée dans son lycée, il pourra participer à une procédure d'affectation pour demander à changer d'établissement entre la seconde et la première
- Attention: certaines spécialités n'appartiennent pas à une famille de métiers, le parcours de formation dans la spécialité démarre dans ce cas dès la seconde

La Voie Professionnelle: les familles de métiers

2 nd e professionnelle	Spécialités de bac pro (1 ^{ère} et terminale)
Métiers de la construction durable et du bâtiment	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement et finition du bâtiment • Intervention sur patrimoine bâti • Menuiserie aluminium verre • Ouvrage du bâtiment métallerie • Technicien du bâtiment: organisation réalisation gros œuvre • Travaux publics
Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique	<ul style="list-style-type: none"> • Assistance à la Gestion des Organisations et de leurs activités • Logistique • Organisation de Transport de Marchandises
Métiers de la relation client	<ul style="list-style-type: none"> • Métiers de l'accueil • Métiers du commerce et de la vente options A et B
Métiers de la mer	<ul style="list-style-type: none"> • Conduite et gestion entreprises maritimes pêche • Conduite et gestion entreprises maritimes commerce à options • Électromécanicien de marine • Polyvalent navigant pont/machine
Métiers des industries graphiques et de communication	<ul style="list-style-type: none"> • Façonnage produits imprimés, routage • Réalisation produits imprimés et plurimédias à options
Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment	<ul style="list-style-type: none"> • Technicien d'étude du bâtiment à options • Technicien géomètre-topographe
Métiers de l'alimentation	<ul style="list-style-type: none"> • Boucher-charcutier-traiteur • Boulanger-pâtissier • Poissonnier-écailler-traiteur
Métiers de la beauté et du bien-être	<ul style="list-style-type: none"> • Métiers de la coiffure • Esthétique cosmétique parfumerie
Métiers de l'hôtellerie restauration	<ul style="list-style-type: none"> • Cuisine • Commercialisation et services en restauration
Métiers de L'aéronautique	<ul style="list-style-type: none"> • Aéronautique à options • Aviation générale

La Voie Professionnelle: les familles de métiers

2 nd e professionnelle en lycée agricole	Spécialités de bac pro (1 ^{ère} et terminale)
Métiers Nature, jardin, paysage, forêt	<ul style="list-style-type: none">• Aménagements paysagers• Gestion des milieux naturels et de la faune• Forêt
Métiers Conseil vente	<ul style="list-style-type: none">• Technicien conseil vente en alimentation• Technicien conseil vente univers jardinerie• Technicien conseil vente en animalerie
Productions	<ul style="list-style-type: none">• Agroéquipements• Conduite et gestion de l'entreprise agricole• Conduite et gestion de l'entreprise hippique• Conduite et gestion de l'entreprise vinicole• Conduite de productions horticoles• Conduite et gestion d'une entreprise du secteur canin et félin• Productions aquacoles

La Voie Professionnelle: les nouvelles familles de métiers prévues à la rentrée 2021

2 nd e professionnelle	Spécialités de bac pro (1 ^{ère} et terminale)
Métiers de la réalisation de produits mécaniques	<ul style="list-style-type: none"> • Microtechniques • Technicien en chaudronnerie industrielle • Technicien en réalisation de produits mécaniques à options (ex techn. d'usinage) • Traitement des matériaux
Métiers du numérique et de la transition énergétique	<ul style="list-style-type: none"> • Technicien d'étude du bâtiment à options • Technicien géomètre-topographe
Métiers de la maintenance des matériels et des véhicules	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenance des matériels à options (agricoles, construction, espaces verts) • Maintenance des véhicules à options (voitures, motos, transports routiers)
Métiers du pilotage et de la maintenance d'installations automatisées	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenance des systèmes de production connectés • Pilotes de ligne de production • Procédés de la chimie, de l'eau et des papiers-cartons
Métiers du bois	<ul style="list-style-type: none"> • Etudes et réalisation d'agencement • Technicien de fabrication bois et matériaux associés • Technicien menuisier agenceur

**la voie générale
et technologique**

La Voie Générale et Technologique

La classe de 2nde générale et technologique:

Les enseignements communs obligatoires :

- Français 4h
- Hist-Géo 3h
- LVA et LVB 5h30
- Mathématiques 4h
- Physique-Chimie 3h
- SVT 1h30
- EPS 2h
- Sciences numériques et technologie 1h30
- Sciences économiques et sociales 1h30
- EMC 0h30

26h30/s



- Heures de vie de classe
- Accompagnement Personnalisé:
 - amélioration des compétences en français et mathématiques
 - accompagnement à l'orientation

Les Enseignements optionnels facultatifs (2 au plus):

Non-obligatoires, ils permettent de découvrir des enseignements de spécialité de la voie générale ou des séries de la voie technologique



- **Approfondir ses connaissances générales et ses compétences**
- **Préparer son orientation vers une série de bac, générale ou technologique**

La Voie Générale et Technologique

La classe de 2^{nde} générale et technologique: Les enseignements optionnels facultatifs

↘1 enseignement général, au choix:

- Arts : arts plastiques ou cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ▶ 3 h
- LVC étrangère ou régionale ▶ 3 h
- Langues et cultures de l'Antiquité (LCA) latin* ▶ 3 h
- Langues et cultures de l'Antiquité (LCA) grec* ▶ 3 h
- Éducation physique et sportive ▶ 3 h
- Écologie, agronomie, territoires-développement durable (EATDD, *en lycée agricole*) ▶ 3 h

↘1 enseignement technologique, au choix:

- Management et gestion ▶ 1 h 30
- Santé et social ▶ 1 h 30
- Biotechnologies ▶ 1 h 30
- Sciences et laboratoires ▶ 1 h 30
- Sciences de l'ingénieur ▶ 1 h 30
- Création et innovation technologique ▶ 1 h 30
- Culture et pratique de la danse /musique / ou théâtre ▶ 6h
- Création et culture – design ▶ 6h
- en lycée agricole:
 - Hippologie et équitation ou autres pratique sportive▶ 3 h
 - Pratiques sociales et culturelle ▶ 3 h
 - Pratiques professionnelles ▶ 3 h

La Voie Générale et Technologique

Après la 2^{nde} GT, les Bacs technologiques:

Accessibles après la 2^{nde} générale et technologique:

- **ST2S** : Sciences et technologies de la santé et du social
- **STL** : Sciences et technologies de laboratoire
- **STI2D** : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
- **STMG** : Sciences et technologies du management et de la gestion
- **STAV** : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (dans les lycées agricoles uniquement)

Accessibles après la 2^{nde} générale et technologique + 1 option spécifique:

- **STD2A** : Sciences et technologies du design et des arts appliqués (avec l'option de 2^{nde} Création et culture-Design)
- **S2TMD** : Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse (avec l'option de 2^{nde} Culture et pratique de la danse/musique/théâtre)

Accessible après une 2^{nde} spécifique:

- **STHR** : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration



**Pour une poursuite d'études dans l'enseignement supérieur,
majoritairement vers des filières courtes (bac + 2/3)**

Focus sur les bacs technologiques

STMG - Sciences et technologies du management et de la gestion

Pour qui ? Les élèves intéressés par le fonctionnement des organisations et leur gestion, les relations au travail.

Et après ? Études supérieures en commerce, gestion, communication des entreprises, assistance de direction, communication, tourisme.

STI2D - Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable

Pour qui ? Les élèves qui aiment comprendre les systèmes techniques et concevoir de nouveaux produits.

Et après ? Études sup. industrielles: énergie, maintenance, électronique, informatique industrielle, mécanique...

STL - Sciences et technologies de laboratoire

Pour qui ? Les élève intéressés par les manipulations en laboratoire et l'étude des produits de la santé, de l'environnement, des bio-industries, de la chimie

Et après ? Études en physique, chimie, biologie, domaines du paramédical.

STAV - Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (au lycée agricole)

Pour qui ? Les élèves attirés par la biologie, l'agriculture et l'environnement.

Et après ? poursuite d'études en agriculture, agroalimentaire, environnement...

Focus sur les bacs technologiques

ST2S - Sciences et technologies de la santé et du social

Pour qui ? Les élèves intéressés par les relations humaines et le travail dans le domaine social ou paramédical.

Et après ? BTS, DUT ou écoles spécialisées du secteur paramédical et social.

STD2A - Sciences et technologies du design et des arts appliqués

Pour qui ? Les élèves attirés par les applications de l'art : graphisme, mode, design..., et par la conception et la réalisation d'espaces ou d'objets.

Et après ? préparation de diplômes des métiers d'art et du design (graphisme, stylisme, création industrielle, architecture intérieure.....)

STHR - Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration

Pour qui ? Après une **2^{de} spécifique**, mais possible après une 2^{de} GT.

Et après ? écoles d'hôtellerie restauration, tourisme, commerce et services, de la comptabilité et de la gestion des organisations

S2TMD – Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse

Pour qui ? Des instrumentistes, danseurs, comédiens inscrits au conservatoire ou dans établissement d'enseignement artistique reconnu par l'état.

Et après ? Études supérieures surtout au conservatoire (sur concours), plus rarement à l'université (musicologie, arts, scène).

La Voie Générale et Technologique

Après la 2^{nde} GT, le Bac général:

Un tronc commun:

- Français en 1^{ère}/ Philo en terminale
- Histoire-géographie
- Langues vivantes A et B
- Enseignement moral et civique
- Enseignement scientifique
- EPS

Et

Heures de vie de classe

Accompagnement personnalisé

Accompagnement à l'orientation



Des Enseignements de spécialité au choix ,

3 enseignements en 1^{ère} (4h) puis 2 en Terminale (6h) parmi:

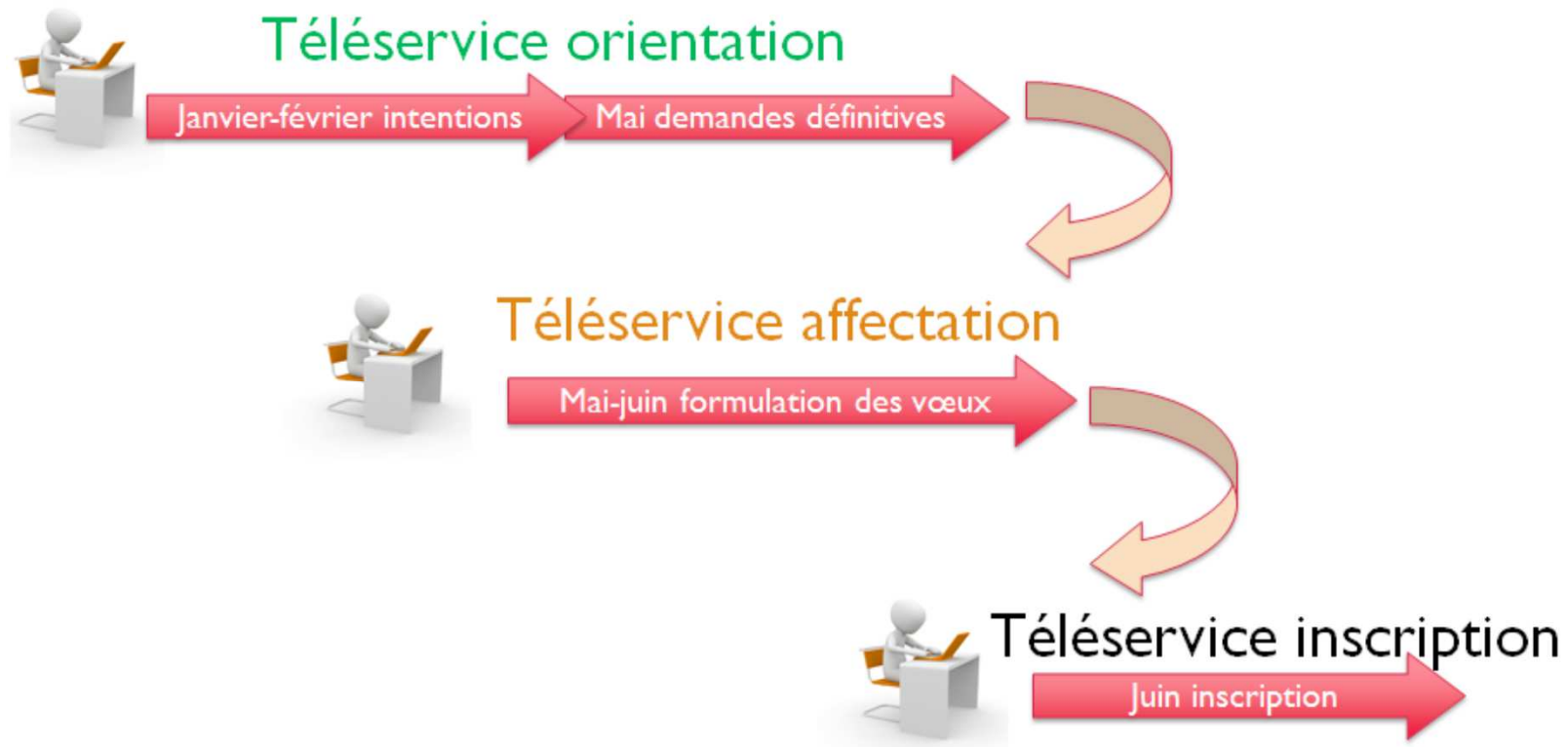
- Arts (7 spécialités)
- Biologie écologie (en Lycée agricole)
- Histoire-géo, géopolitique. et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales
- Littérature langue et culture de l'antiquité
- Mathématiques
- Numérique et sciences informatiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la terre
- Sciences économiques et sociales
- Sciences de l'ingénieur
- Education physique, pratiques et culture sportive (nouveau)



**Pour une poursuite d'études dans l'enseignement supérieur,
majoritairement vers des filières longues**

Les procédures d'orientation et d'affectation

Procédure d'Orientation, d'Affectation et d'Inscription, un parcours dématérialisé :



À partir du portail internet « **Scolarité Services** »

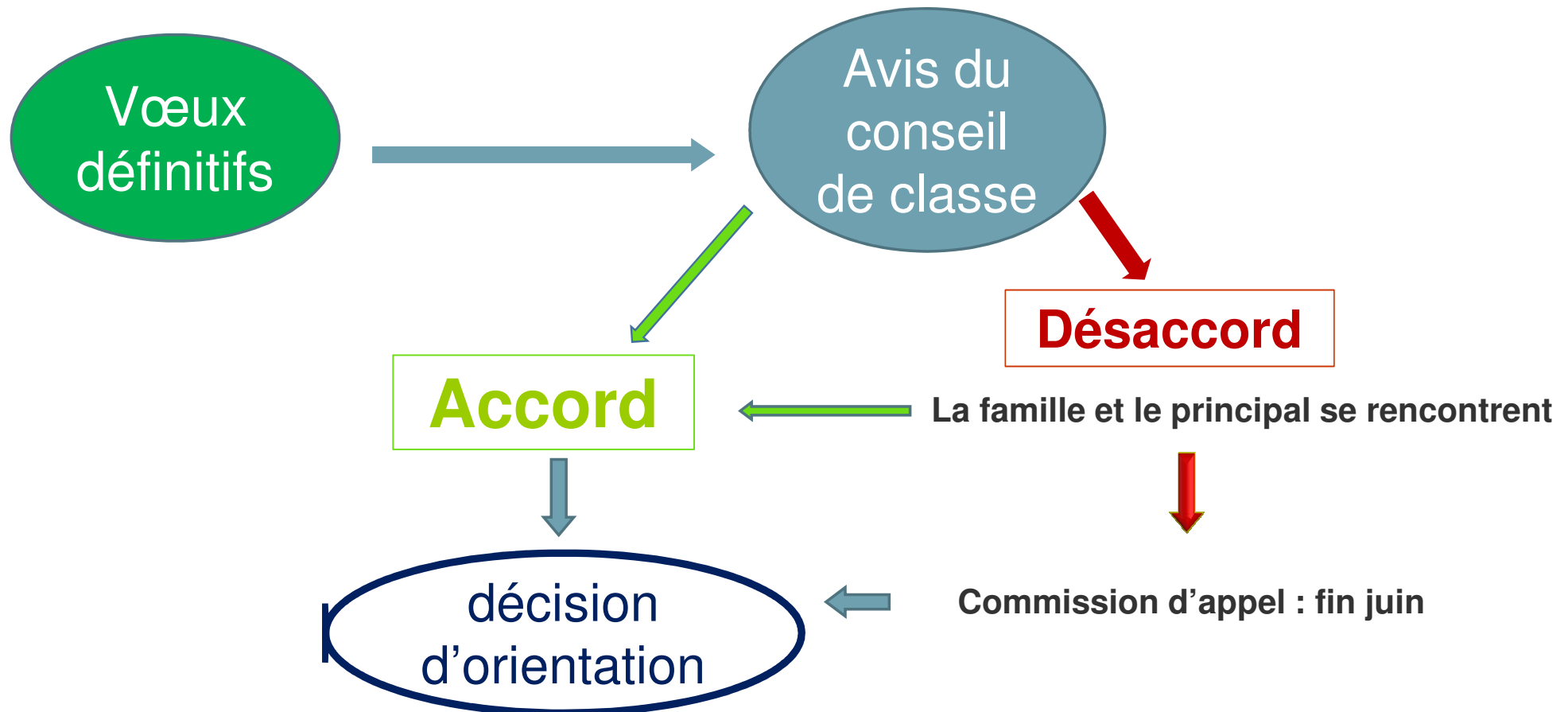
La Procédure d'orientation

Au 2^{ème} trimestre: vœux et avis provisoires



La Procédure d'orientation

Au 3ème trimestre : vœux définitifs et décision d'orientation



La Procédure d'affectation

- **Le calendrier est établi par les services académiques** (confirmation des dates courant février):
 - **Avril:** consultation de l'offre de formation via le téléservice affectation
 - **Mai / début juin:** saisie des vœux (10 possibles dans l'académie)
 - un vœu = une formation + un établissement
 - **Fin juin/début juillet:** consultation en ligne des résultats de l'affectation
 - **Début juillet:** notification d'affectation et inscription dans les établissements

- **Attention:** pour les demandes d'affectation en lycée privé, il faut avoir déposé un dossier de candidature dans chacun des établissements **avant** la saisie des vœux via le téléservice.

La Procédure d'affectation

➤ **Vigilance pour quelques formations à recrutement spécifique :**

- **Sur les dates limites de retour des dossiers**
- **Sur les modalités de recrutement (convocation épreuves écrites/orales...)**
 - Sections bi-nationales (Abibac, Bachibac) et internationale
 - Sections européennes
 - Seconde spécifique hôtellerie-restauration
 - Bac pro métiers de la sécurité
 - CAP et BAC PRO aéronautique
 - BAC PRO agricole conduite et gestion d'une entreprise hippique

La Procédure d'affectation

➤ Les critères pour l'affectation dans la voie professionnelle:

Pas de critère de sectorisation géographique mais **des capacités d'accueil limitées** qui impliquent un classement des dossiers de candidature à partir des éléments suivants:

- Résultats scolaires de l'année de 3^{ème}
- Socle commun de connaissances et de compétences
- Avis du chef d'établissement (motivation, perspectives de réussite...)



il est conseillé de formuler plusieurs vœux

La Procédure d'affectation

➤ Les critères pour l'affectation dans la voie générale et technologique en lycée public:

- en fonction de **la commune de résidence de l'élève, dans son lycée de secteur**
- selon le classement du dossier pour les formations sélectives:
 - 2nde spécifique hôtellerie-restauration
 - sections linguistiques
 - Option Création Culture Désign
 - Option Culture et pratique de la danse / ou de la musique / ou du théâtre
- Les vœux d'affectation en 2nde GT hors lycée de secteur et filière sélective feront l'objet d'une **demande de dérogation** (formulaire à compléter et remettre au collège courant mai)

 **Toujours formuler un vœux dans son lycée de secteur pour garantir une proposition d'affectation en 2nGT**

Les ressources

Des interlocuteurs:

- *Le professeur principal de la classe*
- *La psychologue conseillère en orientation (présente au collège le lundi)*
- *L' équipe de direction du collège*

Des sources d'information:

- *Les brochures de l'ONISEP*
 - *guide national et carnet d'adresses régional « Après la 3ème »*
- *Des sites internet:* - *onisep.fr / onisep-paysdelaloire.fr*
 - *choisirmonmetier-paysdelaloire.fr*
 - *Les sites des établissements...*
- *Le Centre d'Information et d'Orientation (CIO) de Rezé*
<https://passerelle2.ac-nantes.fr/cio-reze/>

